

Langue : Français
Original : Anglais



**AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP**

**PROGRAMME : PROGRAMME NATIONAL D'ALIMENTATION EN
EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
(PRONASAR) DANS LES PROVINCES DE NAMPULA
ET DE ZAMBEZIA**

PAYS : MOZAMBIQUE

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

Date : Juillet 2010

Équipe d'évaluation	Chef d'équipe : Membres de l'équipe :	Boniface OY Aleobua Egbert H.J. Schrotten Eshetu Legesse Moses Ayiamba Uche Duru Joel Muzima Yolanda Arcelina Armando Ussivane	Ingénieur principal, Eau et assainissement Ingénieur, Eau et assainissement, Consultant, Expert en chef, Gestion financière, Expert en chef, Passation des marchés, Expert environnemental, Économiste-pays, Expert, Secteur social, Consultant, Eau et assainissement,	OWAS.2 OWAS.2 ORPF.2 ORPF.1 ONEC.3 MZFO MZFO MZFO
	Chef de division sectoriel : Directeur sectoriel : Responsable-pays Directeur régional :	Sering B. Jallow Ali Kies Alice Hamer Frank Black		OWAS.2 OWAS FAE MZFO ORSB
Pairs évaluateurs	Paul Dzimiri Ress Mwasambili Joao Cunha Benson Nkhoma	Analyste financier supérieur, Ingénieur Eau et assainissement supérieur, Socio-économiste supérieur, Spécialiste en infrastructure,	OWAS.2 OWAS.2 OSHD.2 MWFO	et

TABLE DES MATIÈRES

I. - AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION DU PROJET	1
1.1 Liens entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque	1
1.3. Coordination des bailleurs de fonds.....	3
II – DESCRIPTION DU PROJET	3
2.1. Composantes du programme.....	3
2.2. Solution technique retenue et autres solutions envisagées	4
2.3. Nature du programme	5
2.4. Coûts du programme et mécanismes de financement.....	5
2.5. Zones et populations visées par le projet	6
2.7. Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet	7
III – FAISABILITÉ DU PROJET	7
3.1. Performance économique et financière.....	7
3.2. Incidences environnementales et sociales.....	8
IV – EXÉCUTION	10
4.1. Mécanismes d'exécution.....	10
4.7. Suivi	12
4.8. Gouvernance	13
4.9. Durabilité	13
4.10. Gestion des risques	13
4.11. Renforcement des connaissances	14
5.1. Instrument juridique	14
5.2. Conditions attachées à l'intervention de la Banque	14
5.3. Respect des politiques de la Banque	15

Équivalences monétaires

Juillet 2010

1,00 UC	=	36,3424 MZN
1,00 UC	=	1,47890 USD
1,00 UC	=	1,20520 EURO

Année budgétaire

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (km)	=	0,62 mille
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Sigles et abréviations

ACDI	Agence canadienne pour le développement international
AEAR	Alimentation en eau et assainissement en milieu rural
AIAS	Fonds pour l'aménagement hydraulique et l'assainissement
AIP	Plan d'exécution annuel
APM	Association des foreurs mozambicains
ARA	Agence de gestion des ressources en eau
ASAS	Appui sectoriel au secteur de l'eau
ASNANI	Projet intégré pour l'alimentation en eau et l'assainissement de Nampula et Niassa
AT	Tribunal administratif
BAD	Banque africaine de développement
CDC	Conseil de développement communautaire
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CFPAS	Centre de formation à l'eau et assainissement
CLTS	Assainissement total à impulsion communautaire
CoC	Code de conduite
CPAR	Rapport d'évaluation de la passation des marchés par pays
CRA	Autorité de réglementation de l'alimentation en eau
CUT	Compte unique du Trésor
CUT - ME	Compte multidevises du Trésor
DAF	Département de l'administration et des finances
DAR	Département de l'hydraulique rurale
DAS	Département de l'Eau et assainissement
DAU	Département de l'alimentation en eau urbain
DCC	Conseil consultatif de district
DES	Département de l'assainissement
DfID	Département pour le développement international du Royaume Uni

DHS	Enquête démographique et de santé
DNA	Direction nationale de l'eau
DNT	Direction nationale du Trésor
DPFP	Programme de planification et de financement décentralisés
DPOPH	Direction provinciale des travaux publics et de l'habitat
DRA	Approche axée sur la demande
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
E&M	Exploitation et maintenance
FAE	Facilité africaine de l'eau
FFIAEAR	Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'alimentation en milieu rural
FIPAG	Fonds d'investissement pour l'alimentation en eau et de gestion du patrimoine
GAS	Groupe de travail sur l'eau et assainissement
GBS	Soutien budgétaire général
GIS	Système d'information géographique
GPC	Division de la planification et du contrôle - DNA
HAUPA	Projet pour l'hygiène environnementale et l'utilisation productive de l'eau (CARE)
IAEAR	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
INE	Institut national de la statistique
MDG	Objectif du Millénaire pour le développement
MEC	Ministère de l'Éducation et de la Culture
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
MIPAR	Manuel d'exécution des projets d'alimentation en eau en milieu rural
MISAU	Ministère de la Santé
MoF	Ministère des Finances
MOPH	Ministère des Travaux publics et de l'Habitat
MPD	Ministère du Plan et du Développement
MZN	Metical du Mozambique
NGO	Organisation non gouvernementale
NRWSSP	Programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural
OBC	Organisation à base communautaire
ODAMOZ	Base de données sur l'APD au Mozambique
OE/OGE	Budget de l'État
PAF	Cadre d'évaluation de la performance
PAP	Partenariat pour l'aide aux programmes
PARPA	Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue
PASR	Fonds commun de l'AEAR
PdA	Protocole d'accord
PDD	Plan de développement de district
PFM	Gestion des finances publiques
PHAST	Transformation participative de l'hygiène et l'assainissement
PIA	Agence d'exécution des projets
PIU	Cellule d'exécution de projet
PMR	Planification, suivi et évaluation
PNA	Politique nationale de l'eau (1995)
PRONASAR	Programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural
PSAA	Petits réseaux d'eau sous conduite

TdR	Termes de référence
UFSA	Unité de supervision des passations de marchés
UGEA	Unité de gestion des approvisionnements
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USD	Dollar des États-Unis
UTRAFE	Cellule technique pour la réforme du secteur public
VIH/SIDA	Virus de déficience immunitaire humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise
VLOM	Exploitation et maintenance au niveau des villages
WASHCost	Programme d'évaluation des coûts liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène
WatSan	Eau et assainissement
WSC	Comité sur l'eau et l'assainissement
WSP	Programme sur l'eau et l'assainissement–Banque mondiale
WSS	Approvisionnement en eau et assainissement
WSUP	Programme Eau et assainissement pour les pauvres en milieu urbain
ZAMWAT	Gestion intégrée des ressources en eau et approvisionnement en eau en milieu rural dans le bassin du fleuve Zambezi

Informations sur le programme

Informations sur le client

EMPRUNTEUR	:	Ministère des Travaux publics et de l'Habitat
ORGANE D'EXÉCUTION	:	Direction nationale de l'eau

Plan de financement	Millions d'USD	Millions d'UC
Fonds commun		
Canada	1,0	0,7
Pays-Bas	16,5	11,2
UNICEF	1,7	1,2
Suisse	3,0	2,0
DFID	8,4	5,7
Hors Fonds commun :		
FAD (prêt)	7,79	5,27
FFIAEAR	7,36	4,98
UNICEF	30,0	20,3
MCC	8,9	6,0
Italie	4,9	3,3
Irlande	3,5	2,4
USAID	3,0	2,0
Autriche	2,1	1,4
Suisse	3,1	2,1
Suisse (WaterAid)	2,1	1,4
Aga Khan	1,7	1,2
JICA	1,7	1,2
Ligne de crédit – Inde	15,0	1,0
Ressources intérieures	32,2	21,8
Déficit de financement	48,15	31,25
Total général	200,0	135,2

Informations clés concernant le financement de la BAD

Monnaie du prêt/don	UC/EURO
Type d'intérêt *	s.o
Marge de taux d'intérêt*	s.o
Commission d'engagement*	0,5 % (50 points de base)
Autres frais*	0,75 % (commission de service)
Durée de remboursement	600 mois
Période de grâce	120 mois
TREI (base)	16,3 % ; 34,12 millions de MZN

**s'il y a lieu*

Calendrier – Étapes principales (prévu)

Approbation de la note conceptuelle	Juin 2010
Approbation du projet	Octobre 2010
Date d'entrée en vigueur	Mars 2011
Dernier décaissement	Décembre 2015
Date d'achèvement	Décembre 2014
Dernier remboursement	Décembre 2059

Résumé du projet

Le Programme national d'alimentation en eau en milieu rural (PRONASAR) au Mozambique découle d'une étude préparatoire financée par le Fonds africain de l'eau (AWF) et géré par la Banque. Il vise à apporter des solutions aux problèmes cruciaux ayant trait à l'ouverture de l'accès aux infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural pour les millions d'habitants des zones rurales du Mozambique. Il est conçu sur le modèle d'une approche de programmation sectorielle globale (SWAP), qui comprend un Fonds commun dont les interventions se traduiront par la construction et la réhabilitation d'un certain nombre de puits à eau, la mise en place de bases de données de base et de plans directeurs régionaux et locaux, la conduite d'audits financiers annuels, ainsi que des vérifications techniques annuelles de l'optimisation des ressources ; et la formation et le renforcement des capacités des institutions dans tous les différents segments de l'administration au niveau central, provincial et des districts.

La Banque soutient le secteur de l'eau et l'assainissement au Mozambique depuis 1981 et fait partie des trois principaux bailleurs de fonds les plus actifs dans le secteur, si l'on en juge par le volume des investissements. Elle a en outre adopté l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) pour faire face à la situation du secteur de l'eau dans les zones rurales qui est bien pire que celle que l'on observe en milieu urbain.

Grâce à l'intervention projetée par la Banque, qui consiste en l'octroi d'un prêt de 5,27 millions d'UC du FAD et d'un don de 6 millions d'euros du Fonds fiduciaire pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (FFIAEAR), des approvisionnement en eau et des équipements d'assainissement, de santé et d'hygiène de meilleure qualité seront mises à la disposition de 300 000 et 500 000 habitants supplémentaires des zones rurales respectivement dans les provinces de Nampula et Zambezia. Dans l'ensemble, le PRONASAR vise à fournir à 3,8 millions d'habitants des zones rurales l'accès à des équipements d'eau et d'assainissement améliorés. L'accroissement de la couverture actuelle des services d'alimentation en eau en milieu rural de 55 % à 70 % d'ici à 2015 passe par la fourniture de 17 000 points d'eau nouveaux ou réhabilités et de 151 petits systèmes d'adduction d'eau, tandis que l'augmentation de la couverture des services d'assainissement de 40 % à 50 % à l'horizon 2015 requiert la construction d'environ 200 000 latrines domestiques améliorées, soit un investissement total de 200 millions d'USD.

L'intervention du Groupe de la Banque contribuera à accroître la couverture, générant d'énormes retombées en termes de réduction des maladies d'origine hydrique, d'amélioration de la fréquentation scolaire (en particulier chez les filles) et d'augmentation du temps consacré aux activités de production grâce à la réduction du temps consacré à aller chercher de l'eau.

Les systèmes de gestion financière à la DNA, dans les provinces de Nampula et de Zambezia et dans les districts rattachés aux provinces de Nampula et de Zambezia seront utilisés pour comptabiliser, enregistrer et établir les rapports concernant les transactions financières liées à l'intervention de la Banque. Les systèmes existants seront renforcés grâce au recrutement d'un consultant financier qui sera rattaché à la DNA et d'un agent financier supplémentaire pour chacune des provinces de Nampula et de Zambezia ; et par la formation régulière à l'équipe chargée des finances à la DNA, dans les deux provinces et dans les districts bénéficiaires.

VII. CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS					
Hierarchie des objectifs	Résultats attendus et calendrier	Portée (Population cible)	Indicateurs de performance	Cibles indicatives Échéancier	Hypothèses/Risques
<p>But sectoriel : Contribuer à la satisfaction des besoins humains de base, améliorer le bien-être et réduire la pauvreté en milieu rural par un accès accru aux services d'alimentation en eau et d'assainissement</p>	<p>Amélioration de la santé et du bien-être socioéconomique de la population rurale</p>	<p>Les Mozambicains vivant en milieu rural</p>	<p>Couverture des services d'eau et d'assainissement</p> <p>Mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<p>D'ici à 2025</p> <p>Accès des ménages à 25 l d'eau potable par personne par jour passé à 90 %.</p> <p>Accès à des structures d'assainissement améliorées passé à 90 %.</p> <p>Baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à 50 pour 1 000 naissances vivantes</p> <p>Sources : Enquête sur le budget des ménages, rapport sur les progrès enregistrés dans le cadre OMD, recensement national, Enquêtes démographiques et de santé, Agenda 2025.</p>	<p>Maintien d'un cadre macroéconomique stable</p> <p>Mise en place et poursuite de réformes sectorielles et de la politique de décentralisation</p>
<p>Objectifs du programme Accroître l'accès durable à l'alimentation en eau et l'assainissement</p>	<p>Résultats à moyen terme Accroissement du nombre de communautés rurales ayant des capacités suffisantes en matière de gestion, d'exploitation et d'entretien. Amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques en matière de santé, d'hygiène et d'assainissement</p>	<p>Bénéficiaires Les Mozambicains vivant dans les zones rurales dans les provinces de Nampula et de Zambezia</p>	<p>Indicateurs de résultats Personnes ayant accès à des sources d'eau potable améliorées grâce au programme et pourcentage de femmes Personnes ayant accès à des équipements d'assainissement améliorés grâce au programme et pourcentage de femmes. Personnes sensibilisées à l'hygiène et à la santé. Ratio d'installations d'alimentation en eau opérationnelles en % du nombre total d'infrastructures publiques d'alimentation en eau.</p>	<p>D'ici à 2015, 300 000 personnes supplémentaires, dont 50 % de femmes devront bénéficier d'un accès accru à l'eau de boisson salubre. D'ici à 2015, 500 000 personnes supplémentaires, dont 50 % de femmes, devront bénéficier d'équipements d'assainissement améliorés. Personnes sensibilisées : 500 000 ; 55 % de femmes. Fonctionnalité : 85 % d'ici 2015. Sources : Données de base ; système suivi ; DHS;</p>	<p>Les capacités institutionnelles au niveau des districts et provinces renforcées et pérennisées La fonctionnalité, l'exploitation et l'entretien et la viabilité en général sont étroitement contrôlés et favorisés Le plan d'atténuation des risques fiduciaires accepté/mis en œuvre</p>

<p><u>Activités/Ressources</u></p> <p>1. Soutien à la planification décentralisée</p> <p>2. Renforcement des capacités</p> <p>3. Infrastructure d'adduction d'eau en milieu rural</p> <p>4. Assainissement en milieu rural</p> <p>5. Assistance technique et services de consultants</p> <p>6. Test des solutions alternatives</p> <p>7. Gestion des programmes</p> <p>FAD : 5,27 millions d'UC FFIAEAR : 4,98 millions d'UC</p>	<p><u>Résultats à court terme</u></p> <p>1.1 Plans directeurs pour la RWSS ; Suivi au niveau des districts ; Équipement (aux niveaux national, provincial et des districts) ; bases de données aux niveaux national, provincial et des districts, et personnel</p> <p>2.1 Formation du personnel des administrations publiques ; formation du secteur privé ; et renforcement des capacités des ONG</p> <p>3.1 Points d'eau, puits et forages ; traditionnels et par zone ; PEC ; puits et forages nouveaux et réhabilités ; et petits réseaux d'eau sous conduite</p> <p>4.1 Promotion de l'hygiène et de l'assainissement ; centres de démonstration et associations des artisans locaux ; investissement des ménages dans la construction de latrines</p> <p>5.1 Assistance technique (aux niveaux national et provincial) ; Externalisation des services de passation des marchés ; Externalisation du suivi externe et PAF ; Services de consultants sur la gestion des contrats ; Services de consultants sur la gestion des approvisionnements ; options technologiques et offres commerciales</p> <p>6.1 Pompes manuelles ; latrines ; chaînes d'approvisionnement ; modèles de gestion</p> <p>7.1 Gestion des programmes ; Audit annuel ; Optimisation des ressources (vérification technique) ; évaluation sectorielle conjointe annuelle ;</p> <p>8.1 Fonctionnalité des installations hydrauliques</p>	<p>Les communautés rurales, districts et provinces dans les provinces de Nampula et de Zambezia</p>	<p>Capacités additionnelles de production d'eau potable et non potable au point d'eau communautaire suite à l'intervention du programme</p> <p>Nouveaux équipements d'assainissement individuel installés suite à l'intervention du programme</p> <p>Personnes éduquées à travers des programmes d'hygiène entrant dans le cadre de l'intervention du programme</p> <p>Nouveaux collectifs constitués pour veiller à l'utilisation responsable de l'eau suite à l'intervention du programme</p> <p>Agents du secteur public et privé formés</p> <p>Nombre de districts dotés d'un plan d'AEAR</p> <p>Nombre de revues conjointes du secteur de l'eau (JWSR)</p>	<p>Nouveaux forages : 500</p> <p>Nouveaux puits : 70 petits réseaux d'eau sous conduite réhabilités et étendus : 4</p> <p>Latrines domestiques : 100 000 et utilisation accrue des équipements</p> <p>Personnes sensibilisées : 200 000 ; 55 % de femmes</p> <p>Comités de gestion de l'eau et de l'assainissement : 600 ; 50 % de femmes</p> <p>Agents formés : 170 ; 50 % de femmes</p> <p>Plans d'AEAR : 34 districts</p> <p>JWSR: 4</p> <p>Sources : Rapports d'audit financier ; Rapports de vérification technique (optimisation des ressources) ; QPR ; RAP</p>	<p>Engagement politique continu</p> <p>Disponibilité d'informations exactes</p> <p>Capacités techniques et institutionnelles adéquates</p> <p>Une demande soutenue sera un facteur d'incitation pour le secteur privé</p>
--	--	--	---	--	---

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BAD AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION RELATIF A UNE PROPOSITION DE PRET/DON EN FAVEUR DU MOZAMBIQUE
POUR LA REALISATION DU PROGRAMME NATIONAL D'ALIMENTATION EN EAU ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL (PRONASAR) DANS LES PROVINCES DE NAMPULA
ET DE ZAMBEZIA**

La direction soumet le Rapport et la recommandation ci-après relatifs à une proposition concernant un prêt FAD d'un montant de 5,27 millions d'UC et à un don de l'IAEAR d'un montant de 6 millions d'euros pour le financement du Programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (PRONASAR) dans les provinces de Nampula et de Zambezia au Mozambique.

I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1 Liens entre le projet et la stratégie et les objectifs du pays

Le gouvernement a élaboré des plans pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique, à savoir le Programme quinquennal (2005-2009) et le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue de deuxième génération (PARPA II) pour la période de 2006 à 2009. Le PARPA II (le DSRP I du Mozambique) comporte trois piliers : gouvernance, capital humain et développement économique. Le PRONASAR repose sur deux cadres d'action, respectivement le Plan stratégique pour le sous-secteur de l'alimentation en eau et l'assainissement (PESA-ASR) et le PARPA ; et le Plan stratégique pour la RWSS et le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (2009-2012).

Le programme est en phase avec la Vision et le plan stratégique du Groupe de la Banque, les Objectifs du millénaire pour le développement et la Stratégie à moyen terme de la Banque. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs énoncés dans le Document de stratégie par pays concernant le soutien au développement des infrastructures de base dans les zones rurales, notamment l'alimentation en eau et l'assainissement. Il s'inscrit aussi dans le cadre de l'objectif du DSRP pour le secteur de l'alimentation en eau et l'assainissement. La Banque a mis en place l'Initiative sur l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) pour faire face à la situation du secteur de l'eau dans les zones rurales qui est bien pire que celle que l'on observe en milieu urbain. Le PRONASAR est le résultat de l'appui de la Banque et du Fonds africain de l'eau en faveur du Mozambique et a débouché sur un programme bénéficiant du soutien de plusieurs partenaires.

1.2 Justification de l'intervention de la Banque

La justification de l'intervention de la Banque dans le secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement découle de la longue expérience de la Banque au Mozambique et dans la région. Ces investissements ont rehaussé son profil et suscité des attentes dans le secteur, ce qui abouti à la demande adressée à la Banque en vue de l'inviter à rejoindre un Fonds commun pour le PRONASAR. En outre, le Programme envisagé cadre bien avec la Stratégie à moyen terme de la Banque.

Le Groupe de la Banque doit intervenir pour les raisons suivantes : actuellement, la couverture de l'eau potable en milieu rural est faible (55 %) et la couverture de l'assainissement en milieu rural est de 40 %, et l'intervention de la Banque augmentera la couverture, ce qui aura d'énormes retombées en termes de réduction des maladies d'origine hydrique, d'amélioration de la fréquentation scolaire (en particulier chez les filles) et d'augmentation du temps consacré aux

activités de production grâce à la réduction du temps consacré à aller chercher de l'eau. Afin d'atteindre les OMD à l'horizon 2015, le gouvernement mozambicain a sollicité le soutien du Groupe de la Banque au PRONASAR dont les objectifs cadrent avec ceux du PARPA.

Le tableau 1 ci-après fournit les chiffres relatifs à la couverture de l'eau et l'assainissement en milieu rural en 2009 et les cibles visées dans le cadre des OMD.

Tableau 1						
Cibles de couverture de l'alimentation en eau et l'assainissement						
	2009			OMD – 2015		
	Population rurale (millions)		Accès	Population rurale (millions)		Accès
	Total	Population desservie	Taux	Total	Population desservie	Taux
Alim. en eau en milieu rural	14,5	8,0	55 %	16,9	11,8	70 %
Assainissement en milieu rural	14,5	6,0	40 %	16,9	8,4	50 %

Tableau 1 : Source : Aperçu général de la situation du pays, Mozambique, WSP, BAD ; 2010

En outre, le concept du programme est en phase avec les objectifs de la nouvelle Politique nationale de l'eau, révisée en août 2007 et approuvée par le Conseil des ministres. La Politique met l'accent sur :

- a) une approche axée sur la demande (DRA) selon laquelle les communautés choisissent des niveaux de service en fonction de leurs besoins perçus et de leur capacité à payer ;
- b) le versement d'avance d'une contribution aux coûts en capital et au montant total des frais d'exploitation et de maintenance (E&M) pour promouvoir l'appropriation des infrastructures améliorées ;
- c) implication des bénéficiaires dans la planification, la conception, la construction, la supervision, le suivi et l'E&M à travers les comités et conseils locaux, les ONG et le secteur privé ;
- et d) l'optimisation des effets bénéfiques pour la santé par l'intégration de l'alimentation en eau, de la promotion de l'assainissement et de l'hygiène, de même que par des activités au niveau des écoles.

La Banque apporte son soutien au secteur de l'eau et l'assainissement au Mozambique depuis 1981. Le portefeuille total du secteur de l'eau s'élève à 87,53 millions d'UC. Ces projets réalisés comprennent le Projet d'alimentation en eau à Maputo (10 millions d'UC), l'Étude sur l'eau et l'assainissement dans les villes de district (1,80 million d'UC), le Projet pour l'accroissement de l'alimentation en eau à Maputo, y compris le RAP (prêt de 17,5 millions d'UC et don de 2,16 millions d'UC) ; le Projet intégré pour l'alimentation en eau et l'assainissement dans les provinces de Nampula et de Niassa, y compris le RAP (prêt de 15,7 millions d'UC et don de 1,0 million d'UC). Le projet d'Appui à l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu urbain et d'appui institutionnel réalisé dans quatre villes du Sud du pays qui sera achevé en 2010 (prêt de 19,06 millions d'UC et don de 2,31 millions d'UC) ; tandis que le Projet pour l'alimentation en eau et l'assainissement dans les villes de la province de Niassa réalisé dans deux villes du Nord (prêt de 18 millions d'UC) est en cours.

La Banque fait partie des trois principaux bailleurs de fonds actifs dans le secteur, à en juger par le volume des investissements. Les autres principaux intervenants dans le secteur comprennent le Groupe de la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), le gouvernement des Pays-Bas, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ; l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), la Banque européenne d'investissement (BEI), le Département britannique du développement international (DfID), le Fonds nordique de développement (NDF), l'Agence française de développement (AFD), l'Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC), le gouvernement portugais (GOP), l'UNICEF, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), le gouvernement indien, Irish Aid (l'agence irlandaise d'aide au développement), Water Aid et la Millennium Challenge Corporation (MCC).

Il existe une coopération étroite au sein du groupe des partenaires au développement conduit par une troïka (composée actuellement des Pays-Bas, de l'ACDI et de l'Agence suisse de développement et de coopération). Le cadre de coopération s'appuie sur un Code de conduite et un Protocole d'accord de coopération dans le secteur, qui s'articule notamment autour d'un Fonds commun pour le secteur de l'eau élaboré pour le PRONASAR.

1.3 Coordination des bailleurs de fonds

Le Mozambique est doté d'un mécanisme de coordination relativement bien établi qui est en place depuis une dizaine d'années. Le programme Aid Partners (PAP) comprend un Groupe de base constitué de six importants bailleurs de fonds du secteur et du gouvernement mozambicain ; ainsi que des groupes de travail techniques. Dans l'ensemble, les partenaires du secteur de l'eau comprennent 3 organismes multilatéraux et 15 organismes bilatéraux. À l'échelon supérieur de la coopération, il est organisé des réunions de bilan annuelles, auxquelles participent le gouvernement et les bailleurs de fonds, où est mesurée la performance du secteur au moyen de la Matrice d'évaluation de la performance. De plus, le gouvernement et les bailleurs de fonds se réunissent chaque année pour planifier et fixer des cibles pour l'année suivante.

La coordination au sein du sous-secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en milieu rural est assez bien structurée. En outre, les bailleurs de fonds et les partenaires au développement entretiennent une coopération basée sur le code de conduite du secteur de l'eau et le Protocole d'accord relatif à un Fonds commun pour la RWSS. Pour le sous-secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement en milieu rural, le Groupe sur l'alimentation en eau et l'assainissement (GAS) est composé du gouvernement et des partenaires au développement, y compris des ONG, qui se réunissent chaque mois pour assurer la coordination dans le secteur.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Composantes du programme

Le taux moyen de couverture des services d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural dans les provinces de Nampula et de Zambezia est respectivement de 40,7 % et de 39,5 %. Le volet du programme soutenu par le FAD s'adressera surtout aux districts des provinces de Nampula et de Zambezia ayant une couverture de l'alimentation en eau inférieure à 50 % comme suit :

	Composante	Coût (UC)	Description des composantes
1	Soutien à la planification décentralisée	1,54	Plans directeurs pour la RWSS (2) ; plans de district (30) ; équipement (aux niveaux national, provincial et des districts) ; et personnel.
2	Renforcement des capacités	0,37	Formation du personnel des administrations publiques (170) ; formation du secteur privé (50) ; et renforcement des capacités des ONG (30).
3	Infrastructures d'adduction d'eau en milieu rural	5,35	Points d'eau (nouveaux puits et forages réhabilités/nouveaux (570) ; et petits réseaux d'eau sous conduite (4).
4	Assainissement en milieu rural	1,54	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement (34 districts) ; centres de démonstration et associations des artisans locaux (34 districts) ; investissement des ménages dans la construction de latrines (100 000).
5	Assistance technique et services de consultants	0,51	Niveau national ; échelon provincial ; assistance technique ; externalisation des services de passation des marchés ; externalisation du suivi externe et PAF ; vérification annuelle externe de l'optimisation des ressources ; services de consultants sur la gestion des contrats ; services de consultants sur la gestion financière ; services de consultants sur la gestion des approvisionnements ; options technologiques et offres commerciales
6.	Test des solutions alternatives	0,28	Latrines (2 000) ; chaînes d'approvisionnement ; modèles de gestion.
7.	Gestion des programmes	0,67	Gestion des programmes ; audits annuels ; vérifications annuelles de l'optimisation des ressources
	Total	10,25	

2.2 Solution technique retenue et autres solutions envisagées

Les solutions examinées se fondent sur les options fonctionnelles relatives aux sources d'eau, à la transmission, au stockage et à la distribution adoptées pour des projets semblables qui ont été exécutés récemment.

Une palette d'options techniques (puits peu profonds équipés d'une pompe manuelle ; forage équipé d'une pompe manuelle ; forage équipé d'une pompe submersible alimentée au diesel, à l'électricité, à l'énergie solaire ou à l'énergie éolienne ; les systèmes alimentés par gravité ; des systèmes de récupération des eaux de pluie) seront utilisées. La priorité sera donnée aux solutions nécessitant peu d'entretien pour lesquelles des solutions pratiques basées sur l'emploi des énergies renouvelables seront encouragées pour une meilleure fonctionnalité.

Le paramètre théorique retenu pour les projets hydrauliques prévoit au moins la fourniture fiable de 25 litres par personne par jour, grâce à des bornes fontaines publiques situées à une distance de 500 mètres environ de chaque ménage rural. La fourniture dans les zones rurales de sources ponctuelles comprenant des puits peu profonds équipés de pompes manuelles n'est pas possible partout en raison de la profondeur des eaux souterraines, des variations considérables du niveau de la nappe phréatique dans un grand nombre de puits peu profonds et de la présence de fluor et/ou d'eaux souterraines salines, d'où la construction de puits plus profonds et de pompes alimentées à l'électricité. Quelques petits dispositifs d'eau sous conduite seront réhabilités et étendus grâce à l'emploi de solutions techniques réalisables et de formules de gestion viables.

2.3 Nature du programme

Le programme est un SWAP financé grâce aux ressources d'un Fonds commun alimenté par un certain nombre de bailleurs de fonds, de même qu'avec des ressources provenant d'autres sources.

2.4 Coûts du programme et mécanismes de financement

La Banque contribuera au financement du coût global du programme, qui est de 135,6 millions d'UC, à travers un prêt FAD d'un montant de 5,27 millions d'UC, et un don du Fonds fiduciaire pour l'IAEAR d'un montant de 6 millions d'euros. Cette contribution sera acheminée par des canaux autres que le Fonds commun, compte tenu de l'incompatibilité des positions adoptées par les signataires du Protocole d'accord (et le FAD) concernant la passation des marchés par voie d'appel d'offres international (AOI).

Tableau 2.3- Coûts estimatifs de l'intervention de la Banque par composante (en millions d'UC)

Composante :	LC	FC	Total	% devises
Soutien à la planification décentralisée	0,43	1,01	1,44	70
Renforcement des capacités	0,28	0,07	0,35	20
Infrastructure d'adduction d'eau en milieu rural	3,01	2,01	5,02	40
Assainissement en milieu rural	1,16	0,29	1,45	20
Assistance technique et services de consultants	0,24	0,24	0,48	50
Test des solutions alternatives	0,17	0,07	0,24	30
Gestion des programmes	0,32	0,32	0,63	50
Imprévus	0,37	0,27	0,63	42
Total	5,98	4,27	10,25	

Tableau 2.4

Sources de financement [montants en millions d'équivalents UC]

Sources de financement	Montant (millions d'UC)	% du total
Fonds commun		
Pays-Bas	11,2	8,3
DFID	5,7	4,2
UNICEF	1,1	0,9
ACDI/Irish	0,7	0,5
SDC	2,0	1,5
Total Fonds commun	20,8	15,4
Financement du projet	51,3	38,0
FAD + FFIAEAR	10,2	7,6
Ressources intérieures	21,8	16,1
Déficit de financement	31,1	23,0
Total général	135,2	100,0

Tableau 2.5 – Calendrier des dépenses liées à l'intervention de la Banque par composante (en millions d'UC)

Composante :	2011	2012	2013	2014	Total
Soutien à la planification décentralisée	0,46	0,46	0,31	0,31	1,54
Renforcement des capacités	0,11	0,15	0,11	0,00	0,37
Infrastructure d'adduction d'eau en milieu rural	0,54	1,61	1,61	1,61	5,35
Assainissement en milieu rural	0,15	0,31	0,61	0,46	1,54
Assistance technique et services de consultants	0,10	0,20	0,15	0,05	0,51
Test des solutions alternatives	0,03	0,11	0,13	0,00	0,27
Gestion des programmes	0,13	0,20	0,20	0,13	0,67
Total	1,53	3,04	3,13	2,56	10,25

2.5 Zones et populations visées par le projet

Le PRONASAR couvre l'ensemble de la zone rurale du Mozambique. Toutefois, les interventions soutenues par le FAD se situent dans les provinces de Nampula et de Zambezia qui, avec une population de 3,39 millions d'habitants et de 3,73 millions d'habitants respectivement, sont les régions les plus densément peuplées au Mozambique, ce à quoi il faut ajouter une faible couverture de l'eau de 40,5 % et de 39,3 % respectivement (DNA 2009). Le programme s'attaquera aux déséquilibres au niveau de la couverture à l'intérieur des provinces et des districts et favorisera l'harmonisation de l'aide et les réformes institutionnelles dans le sous-secteur de la RWSS, en mettant particulièrement l'accent sur le développement des capacités au niveau des districts et au niveau local. La population rurale bénéficiant du PRONASAR est estimée à 3,8 millions d'habitants sur une population rurale totale de 16,9 millions d'habitants, tandis que la population rurale dans les provinces de Nampula et de Zambezia bénéficiant de l'amélioration des approvisionnements en eau et d'équipements d'assainissement, de santé et d'hygiène de meilleure qualité est estimée à 300 000 et 500 000 respectivement.

2.6 Processus participatif pour l'identification, la conception et l'exécution du projet

La Facilité africaine de l'eau (FAE) a financé l'élaboration du programme. Pendant la phase de faisabilité et de préparation du programme, un vaste effort de consultation a été mené en direction des parties prenantes. Par ailleurs, la préparation du programme a été effectuée conjointement par la BAD, les bailleurs de fonds, le ministère des Travaux publics et de l'Habitat et plusieurs autres ministères opérationnels, qui ont contribué à la reformulation du concept du programme, en particulier, de l'approche adoptée en vue d'améliorer l'accès à l'assainissement en milieu rural. Les organes de coordination suivants ont été créés pour favoriser une large participation sur tous les plans, à savoir : les Comités de coordination du secteur de l'eau et de l'assainissement (SCC), l'AEAR, le sous-secteur (AEAR-CC), le Fonds commun (CF-CC) et le Comité national de pilotage du PRONASAR. En outre, la mission de la Banque a également tenu des réunions avec les partenaires au développement.

Des évaluations des risques fiduciaires ont été effectuées en 2008 et en 2010, à titre de contribution au processus de préparation.

2.7 Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet

Les leçons tirées des projets exécutés sont : i) les capacités dans le secteur n'ont pas le niveau nécessaire. Cette leçon se traduit par le renforcement des capacités aux niveaux national, provincial et notamment au niveau des districts ; ii) l'exécution peut être améliorée à condition que les personnes impliquées aient une bonne perception du coût engendré par les retards ainsi que l'importance de l'information sur le suivi et évaluation. Cette leçon est prise en compte à travers la sensibilisation de toutes les parties prenantes concernées ; iii) le suivi et évaluation est entravé par le manque d'informations présentées sous une forme appropriée, tels que des indicateurs pratiques ; cette leçon a été mise à profit pour élaborer la liste d'indicateurs du programme, qui intègre les indicateurs sectoriels de base ; iv) les problèmes liés à la passation des marchés sont persistants ; le programme organisera, au moins une fois par an, des sessions de formation régulières sur l'exécution des projets, qui porteront en particulier sur la passation des marchés, en langue portugaise ; v) la fonctionnalité des installations continue de poser problème ; la chaîne d'approvisionnement sera examinée et le programme intègre une étude visant à concevoir une approche pratique pour régler ce problème persistant. Une autre leçon qui a été tirée était que vi) la pérennisation des infrastructures achevées requiert un suivi continu et un soutien en gestion de la part de l'organe d'exécution ou d'autres organismes nationaux, provinciaux ou locaux ; cette leçon est exploitée en assurant que des ONG et des prestataires de services sont engagés par contrat pour fournir un appui sur toute la durée de vie du programme ; vii) enfin, la leçon tirée du Projet intégré pour l'alimentation en eau et l'assainissement, à savoir que les structures institutionnelles du projet ne sont pas pleinement intégrées dans la structure de mise en œuvre à la clôture du projet, est exploitée en mettant à contribution le personnel existant des organismes et en fournissant d'autres formes d'incitations tels que la formation et le renforcement des capacités institutionnelles pour favoriser leur participation à la réalisation des résultats du programme.

2.8 Indicateurs clés de performance

Les indicateurs clés de performance sont : personnes ayant accès à des sources d'eau potable améliorées (nombre), en indiquant la proportion de femmes (pourcentage) ; accès à des structures d'assainissement améliorées (nombre), en indiquant la proportion de femmes (pourcentage) ainsi que de nouvelles mesures d'assainissement sur place (individuel, collectif) (nombre) ; personnes éduquées à travers des programmes d'hygiène (nombre), en indiquant la proportion de femmes (pourcentage), nouveaux comités/avec des associations agréées (nombre) qui comptent parmi leurs membres des femmes (pourcentage) ; personnel du secteur public et du secteur privé formé à l'exécution des projets ; nombre de plans d'AEAR au niveau des districts ; et nombre de revues sectorielles conjointes effectuées.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1 Performance économique et financière

Tableau C1.
Principales données économiques

TREI (scénario de base)	16,3 %
	34,12 millions MT

NB : des calculs détaillés sont disponibles à l'Annexe B7

L'évaluation des retombées économiques générées par l'intervention de la Banque indique que celle-ci ciblera 300 000 personnes supplémentaires qui auront accès à l'eau et 500 000 personnes supplémentaires ayant accès à des équipements d'assainissement améliorés dans les zones rurales des provinces de Nampula et Zambezia. Les principales retombées économiques pour les menaces bénéficiaires sont :

- i) Retombées socioéconomiques (coûts d'opportunité) des utilisations alternatives du temps mis autrefois par le ménage pour aller chercher de l'eau après avoir parcouru une longue distance,
- ii) les retombées au plan social dont bénéficie le ménage grâce à la meilleure santé que procure l'amélioration de l'assainissement et de l'alimentation en eau,
- iii) les retombées au plan social découlant d'une réduction des coûts liés à la santé.

L'analyse a aussi indiqué que le projet est économiquement réalisable et est susceptible de générer un taux de rentabilité économique interne de 16,3 % (équivalent de 34,12 millions MT à 900 000 dollars sur une période de 25 ans).

3.2 Incidences environnementales et sociales

3.2.1 Incidences environnementales

Le programme a été classé dans la catégorie 2 le 22 juin 2010. En outre, un Rapport d'évaluation stratégique des impacts (SIA) a été élaboré et a reçu le feu vert d'ORQR. Il est envisagé qu'il aura des impacts éventuels minimes sur l'environnement. Pendant l'exécution des activités du programme, des représentants de la MICOA, le/la Coordinateur(trice) de l'environnement dans la province concernée et le personnel désigné du DPOPH passeront en revue les résultats de l'examen environnemental et social ainsi que les listes de vérification des problèmes environnementaux qui ont été établies pendant la préparation du Programme pour assurer que toutes les incidences environnementales et sociales sont identifiées et efficacement atténuées. Les volumes d'eau limités pompés des puits d'eau domestiques installés dans les zones rurales ne poseront aucun risque d'épuisement des sources aquifères, compte tenu des rendements normalement faibles et de la nature des technologies de pompage devant être installés.

Un Plan de gestion environnemental et social (PGES) a été élaboré et divulgué conformément aux exigences de la Banque. Le PGES identifie les incidences environnementales et sociales possibles du projet qui sont envisagées comme étant minimales ; il recommande aussi les mesures d'atténuation qui doivent être mises en œuvre. Ces mesures s'ajoutent aux manuels techniques qui contribueront aussi à bien traiter les problèmes environnementaux identifiés à travers des critères de conception bien déterminés. Cette responsabilité sera confiée à la DNA qui désignera un responsable chargé de superviser l'exécution du PGES.

3.2.2 *Changement climatique*

Le programme renforcera les mesures visant à optimiser l'utilisation des eaux souterraines et des eaux de pluie pour l'adaptation climatique et le développement dans le but de répondre aux demandes d'eau face à la variabilité éventuelle du climat. À cet égard, le programme donnera lieu à des investissements pour la mise en place d'installations destinées à optimiser la récupération et la conservation de l'eau, qui comprendront des structures de récupération des eaux de pluie permettant de gérer les eaux de ruissellement et pour l'alimentation en eau souterraine. En outre, les différents programmes de sensibilisation qui entrent dans le cadre de la mobilisation des communautés en faveur du programme serviront à sensibiliser les bénéficiaires du programme aux moyens de conserver et gérer les ressources en eau.

3.2.3 *Parité hommes-femmes*

La documentation du programme reconnaît que le rôle et la participation des femmes à la gestion de l'eau ont été limités, en particulier au niveau local. Les activités du programme viseront donc à accroître leur contribution et leur participation à travers les différentes activités du PEC (Programme d'éducation communautaire) qui seront financées dans le cadre du programme. En outre, comme le respect de l'égalité entre hommes et femmes est crucial à la bonne exécution du PRONASAR, une analyse complète du secteur par genre sera réalisée dans le cadre des études de base qui sont actuellement en cours. Elle consistera à collationner des données sur l'économie et la société dans son ensemble (au niveau macro), sur le secteur et ses institutions clés (au niveau meso) et sur les ménages et leurs membres à titre individuel (au niveau micro).

3.2.4 *Incidences sociales*

Les impacts positifs du programme comprennent la fourniture d'eau potable salubre et en quantité suffisante plus près des maisons, des équipements d'assainissement améliorés et des changements de comportement caractérisés par des pratiques d'hygiène sans risque. En outre, une action sera menée pour la promotion des entreprises économiques locales formées pour gérer de petits travaux de construction au profit de la communauté telles que les latrines. Par ailleurs, des facilitateurs seront choisis au sein des communautés et recevront une formation à la gestion et l'entretien des installations hydrauliques).

Par ailleurs, le programme contribuera à la réduction des maladies d'origine hydrique et permettra aussi de réaliser des économies sur le temps et l'énergie consacrés par les femmes et les enfants – en particulier les filles – à aller puiser de l'eau, leur laissant ainsi plus de temps pour assister aux cours.

Le profil de l'hygiène et l'assainissement intégrera – dans le cadre du processus en vue de déterminer la situation sanitaire et hiérarchiser les activités devant être menées – une évaluation de la place de la femme afin de répondre aux rôles, intérêts et besoins spécifiques des différentes catégories de femmes par rapport à ceux des hommes.

L'augmentation constante du taux de prévalence du VIH/SIDA pose un défi pour le secteur de l'eau et l'assainissement, notamment eu égard au fait qu'il contribue à la réduction de l'impact de l'épidémie car à l'analyse des taux de prévalence, ce sont les femmes, et plus particulièrement les jeunes femmes, qui sont les plus affectées. Les femmes et les orphelins sont considérés comme un groupe cible clé du programme. Par conséquent, conformément à la politique du gouvernement, le

programme intégrera des plans multisectoriels et mènera des interventions spécifiques en direction de ces groupes de population.

3.2.5 Réinstallation involontaire

Aucune réinstallation involontaire n'est prévue.

IV. MISE EN ŒUVRE

4.1 Mécanismes d'exécution

Au niveau central, le Comité de pilotage du programme PRONASAR présidé par la DNA assumera un rôle de supervision. À Nampula et Zambezia, les comités de pilotage provinciaux existants du PRONASAR assumeront une fonction de supervision, d'orientation et d'appui à la mise en œuvre du programme. Des équipes d'exécution du programme seront créées au sein de la DPOPH-DAS et comprendront en leur sein le personnel existant de ces organisations, renforcé par des agents d'assistance technique à recruter. Au niveau des districts, des équipes d'exécution du programme appuyées par les ONG partenaires et d'autres parties prenantes seront constituées pour planifier, gérer et assurer le suivi des activités d'AEAR. En outre, les Groupes de travail existants sur l'eau et l'assainissement (GAS) et les forums sur l'eau et l'assainissement agiront comme des organes consultatifs et de conseil dont le rôle sera de soutenir les activités d'AEAR respectivement au niveau des provinces et des districts. Un soutien sous forme d'assistance technique (AT), de formation, d'équipement ainsi que d'autres formes de soutien sera fourni à tous les niveaux selon le cas.

Les structures et dispositifs existants au Département national de l'hydraulique (DNA), à la Direction provinciale des travaux publics et de l'habitat (DPOPH) et dans les administrations de district seront utilisés pour la mise en œuvre de l'intervention de la Banque. Au niveau national, la DNA sera l'organe d'exécution de l'intervention de la Banque. Le Département de l'hydraulique rurale (DAR) au sein de la DNA, appuyé par la Cellule de planification et du contrôle (GPC), le Département de l'assainissement (DES), le Département de l'administration et des finances (DAF), le Département des ressources humaines (DRH) et l'Unité de passation des marchés (UGEA) seront chargés de la coordination de l'intervention de la Banque. Au niveau provincial, le Département de l'eau et l'assainissement (DAS) sous la tutelle du Département provincial des travaux publics et de l'habitat (DPOPH) mettra en œuvre l'intervention de la Banque. Les Départements de l'administration et des finances, des ressources humaines et des approvisionnements de la DPOPH fourniront régulièrement un appui à la DAS dans leurs domaines respectifs. Au niveau des districts, l'intervention de la Banque sera mise en œuvre, gérée et coordonnée par la Cellule de planification et des infrastructures de district. Les différents départements rattachés à la DPOPH conseilleront, assisteront et soutiendront l'Administration de district dans la planification, la budgétisation et la gestion financière, selon le besoin.

4.2 Évaluation des risques fiduciaires

Le rapport sur la PEFA de 2008 publié par la Banque mondiale et le DFID ont indiqué que les systèmes de gestion financière du secteur public avaient besoin d'être renforcés. Il a relevé également que malgré les améliorations satisfaisantes apportées à la gestion de l'économie, la couverture et la transparence du budget faisait défaut, la planification et la budgétisation à moyen terme pourraient être améliorées, tandis que l'exécution, la comptabilisation et les rapports budgétaires présentaient des lacunes. Pour apporter les améliorations nécessaires face aux

insuffisances relevées dans le rapport sur la PEFA, le gouvernement a initié différentes réformes de la GFP, notamment la mise en place d'une nouvelle loi sur la gestion financière (GF) qui servait de base à l'instauration et la mise en œuvre d'un système informatisé de gestion financière de l'État (Sistema Electronico de Administraco Financeira do Estado-e-SISTAFE), qui a été depuis déployé dans toutes les structures d'exécution du budget au niveau national et provincial, ainsi que dans 51 des 128 districts. Il est prévu que la qualité de la GFP continuera de s'améliorer grâce aux réformes en cours, mais cela prendra quelque temps. Le rapport a conclu que le système de gestion des finances publiques est adéquat pour la gestion des projets/programmes d'investissement.

Une autre évaluation a été effectuée en 2009 sur financement du Dfid. Elle a confirmé les conclusions de la PEFA, ce qui a amené la Banque à demander à la DNA un plan d'atténuation qui sera mis en œuvre dans le cadre de l'exécution du programme.

Un processus de recrutement est en cours en vue de la mise en place d'une structure globalement chargée de fournir une assistance technique (AT) qui, lorsqu'elle sera en place, renforcera les capacités de la DNA pour l'exécution des activités du programme à tous les niveaux. Elle coopérera étroitement avec les organes d'exécution (OE), notamment des cellules de passation de marchés créées récemment (UGEA) au niveau central, provincial et des districts.

Évaluation de la passation des marchés par pays

Les résultats du Rapport 2008 d'évaluation de la passation des marchés par pays (CPAR) a révélé des améliorations dans certains domaines (piliers I et III)¹, tandis que peu, sinon aucun progrès significatif n'a été enregistré dans les autres domaines (piliers II et IV)². L'évaluation des risques liés à la passation des marchés par pays a conclu que les risques dans ces domaines étaient importants au niveau national et élevés aux échelons infranationaux (à l'échelon des provinces et des districts). En conséquence, le cadre actuel de mise en œuvre, dans le cadre du programme envisagé prévoyant l'utilisation des systèmes des pays, ne fournit pas des garanties fiduciaires adéquates. Par la suite, la Banque entend réduire au minimum ces risques en ayant recours à ses règles et procédures tout en veillant à préserver la nécessaire transparence et en assurant une égalité de traitement pour tous par le recours au système d'appel d'offres international (AOI), le cas échéant.

4.3 Gestion financière

Les systèmes de gestion financière actuellement en place à la DNA (DFA), dans les provinces de Nampula et de Zambezia, de même que dans les districts de ces deux provinces seront utilisés pour comptabiliser, enregistrer et rendre compte des transactions financières liées à l'intervention de la Banque. Les systèmes existants seront renforcés par le recrutement d'un consultant financier à la DNA et d'agents financiers supplémentaires pour chacune des provinces de Nampula et de Zambezia. Cette action sera complétée par la formation régulière du personnel financier de la DNA, des deux provinces et des districts bénéficiaires. Le recrutement d'agents financiers supplémentaires sera une des conditions du premier décaissement. La DNA (DAF) sera chargée de la gestion globale des ressources du programme et de la compilation des rapports financiers trimestriels et annuels. La DPOPH (DAF) dans chacune des provinces de Nampula et de Zambezia sera chargée de gérer les ressources du programme et de compiler les rapports financiers trimestriels et annuels en vue de leur transmission à la DNA (DAF). Le plan d'atténuation des

¹ Pilier I – Cadre législatif et réglementaire et Pilier III - Opérations d'achat et pratiques du marché

² Pilier II – Cadre institutionnel et capacités de gestion et Pilier IV – Intégrité et transparence du régime de passation des marchés publics

risques fiduciaires élaboré par la DNA renfermait les éléments de base permettant de réduire les risques identifiés. La Banque suivra de près l'exécution du plan pendant les missions de supervision.

4.4 Acquisition de biens et services

Tous les marchés relatifs à l'acquisition de biens, travaux et de services de consultants financés par la Banque seront passés conformément aux *Règles et procédures relatives à l'acquisition de biens, services et travaux* de la Banque ou, le cas échéant, aux *Règles et procédures concernant l'emploi de consultants*, en utilisant les Dossiers types d'appel d'offres pertinents.

4.5 Mécanismes de décaissement

Les mécanismes de décaissement applicables à l'intervention de la Banque donneront lieu à l'utilisation du compte spécial et des méthodes et procédures de paiement direct décrites dans le manuel de décaissement de la Banque. En outre, la Banque émettra une Lettre de décaissement dont le contenu sera examiné et arrêté durant les négociations.

La DNA ouvrira un compte spécial en devises à la Banque du Mozambique. En outre, la DNA, les provinces bénéficiaires et les districts ouvriront des comptes en monnaie locale, qui seront utilisés pour le transfert des fonds du compte spécial pour couvrir les dépenses admissibles.

4.6 Audit financier externe du programme

Les états financiers relatifs à l'intervention de la Banque seront vérifiés par un cabinet d'audit indépendant jugé acceptable par la Banque. L'audit sera effectué conformément aux Normes internationales d'audit. La DNA (DAF) sera chargée de la nomination d'un auditeur externe et facilitera le processus de vérification. Les états financiers annuels audités seront soumis à la Banque dans un délai de six mois après la fin de chaque exercice financier. Le modèle de termes de référence relatifs à l'audit peut être consulté sur le site web de la Banque (www.afdb.org).

4.7 Suivi

Une enquête nationale de référence sera effectuée pour recueillir les données les plus actuelles sur l'alimentation en eau et l'assainissement dans le pays.

Le programme sera exécuté sur une période de quatre ans au cours de laquelle la Banque et le gouvernement superviseront conjointement le programme deux fois par an et une revue à mi-parcours sera effectuée 24 mois après l'entrée en vigueur du prêt. Le S&E sera sous-traité à un organisme indépendant. Les indicateurs de CSI qui seront analysés comprendront ceux qui s'appliquent à l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural.

<u>Échéance</u>	<u>Étape</u>	<u>Processus de suivi / boucle de rétroaction</u>
09/2010	L'équipe de programme créée	FAD/MZFO
09/2010	Approbation du prêt	FAD
05/2011	L'entrée en vigueur du prêt	Mission de lancement – suivi
08/2011	Premier décaissement	FAD – suivi par le MZFO
06/2012	Revue sectorielle annuelle	Avec rétroaction des consommateurs
06/2013	Revue à mi-parcours	Toutes parties prenantes impliquées – suivi
12/2014	Achèvement	FAD/MZFO

4.8 Gouvernance

Selon les classements de la Banque mondiale sur le critère de la gouvernance pour 2009, la performance du Mozambique sur les six paramètres de la gouvernance ; i) Voix citoyenne et responsabilité, ii) Stabilité politique et absence de violence/terrorisme, iii) Efficacité des pouvoirs publics, iv) Qualité de la réglementation, v) État de droit, et vi) Lutte contre la corruption, se classe dans le deuxième percentile en comparaison avec les pays d'Afrique subsaharienne qui ont fait l'objet d'enquêtes. Le gouvernement met en œuvre sans relâche les réformes nécessaires du cadre de politique générale et de réglementation dans le secteur de l'eau. Le code de conduite pour le secteur de l'eau est perçu comme un stimulant pour le renforcement de la gouvernance dans le secteur.

4.9 Durabilité

La viabilité financière du programme est renforcée par l'adoption d'une approche axée sur la demande, qui exige des communautés bénéficiaires de fournir à l'avance, en espèces ou en nature, 5 à 10 % des ressources financières requises pour les installations d'eau. Actuellement, la pratique exige à l'avance une contribution de 2 500 MZN et de 10 000 MZN (environ 100 USD et 400 USD) respectivement pour un nouveau puits et une petite adduction d'eau. Une redevance de 40 MZN par mois est perçue auprès des familles n'ayant pas participé à l'effort de financement initial. Dans les zones périurbaines généralement, un tarif de 0,1 MZN est fixé pour un bidon de 20 litres à la fontaine. Les comités de gestion de l'eau assurent la gestion des fonds pour les opérations en cours et l'entretien des installations.

En outre, une formation aux travaux de réparations techniques mineurs sera offerte et des manuels de formation seront fournis. La viabilité technique est renforcée par la sélection de technologies adaptées aux compétences disponibles au sein des communautés (pompes manuelles, installations de récupération des eaux de pluie, énergie solaire, etc.).

La collecte de données de base et la fourniture d'une formation pour la maintenance préventive, le renforcement des capacités en ressources humaines sur les différents échelons de l'administration aux niveaux national, provincial, des districts et des communautés, la réalisation de vérifications annuelles de l'optimisation des ressources et l'information des communautés, contribueront sensiblement à garantir l'adéquation du programme

Enfin, la mise en place d'organismes de suivi indépendants pour garantir l'assurance qualité de l'exécution du programme ; la gestion après-construction et l'appui technique aux districts et la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement garantiront la pérennité des résultats du programme.

4.10 Gestion des risques

Gestion fiduciaire : L'on note l'absence de capacités de gestion fiduciaire suffisantes aux niveaux des provinces et des districts. Ce risque sera réduit par le recrutement de personnel bien formé ainsi que par la mise en œuvre de programmes de formation appropriés. Il existe des mécanismes d'évaluation à mi-parcours, notamment des revues sectorielles annuelles conjointes, des examens des dépenses publiques et de la responsabilité financière, des audits financiers annuels, des revues annuelles de la passation des marchés et des audits techniques annuels (optimisation des ressources).

Risques politiques : Réduction future du soutien politique aux mesures, stratégies et priorités en cours ; environnement des affaires ; rythme de la décentralisation. Mesures d'atténuation : suivi des engagements vis-à-vis des réformes stratégiques en cours, grâce au dialogue continu avec les pouvoirs publics.

La faiblesse des capacités institutionnelles actuelles de l'organe d'exécution (DNA) et de la DPOPH au niveau national/provincial/district constitue un risque. Ce risque sera surmonté par la fourniture d'une assistance technique et par une mesure ciblée de renforcement des capacités, ainsi que par les aspects du programme relatifs à l'appui institutionnel.

4.11 Renforcement des connaissances

Le programme fournira aux communautés bénéficiaires des connaissances concernant l'identification et la résolution des problèmes liés aux systèmes d'alimentation en eau, les solutions d'assainissement ; les enjeux fondamentaux liés à l'environnement et les questions liées à la santé et l'hygiène dans les communautés.

V. INSTRUMENTS ET AUTORITÉ JURIDIQUES

5.1 Instrument juridique

Un Accord de prêt FAD sera conclu entre le Fonds et l'emprunteur.

5.2 Conditions liées à l'intervention de la Banque

- Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt
 - (i) L'entrée en vigueur de l'Accord de prêt est subordonné au respect par l'emprunteur des dispositions de la section 12 des Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie du Fonds africain de développement.
- Conditions préalables au premier décaissement du prêt :
 - (i) fourniture de la preuve de l'ouverture de comptes spéciaux à la Banque du Mozambique pour la domiciliation des ressources du prêt et du don ;
 - (ii) fourniture de la preuve qu'un consultant financier à la DNA (DAF) et qu'un agent financier supplémentaire dans chacune des provinces de Nampula et de Zambezia (DPOPH-DAF) ont été recrutés.
- Engagements :
 - (i) la DNA/DPOPH assure que le Plan d'atténuation des risques fiduciaires est mis en œuvre tel que conçu et que des rapports sont établis régulièrement sur les progrès dans la réalisation des principales étapes ;
 - (ii) la DNA/DPOPH exécutera le Plan de gestion environnemental et social et établira un rapport trimestriel sur l'état d'avancement de sa mise en œuvre.

5.3 Respect des politiques de la Banque

Ce projet respecte toutes les politiques en vigueur de la Banque.

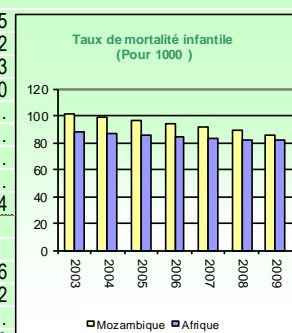
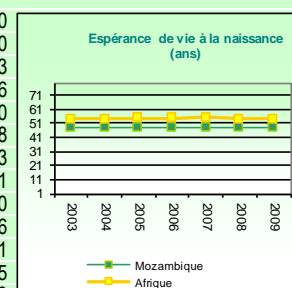
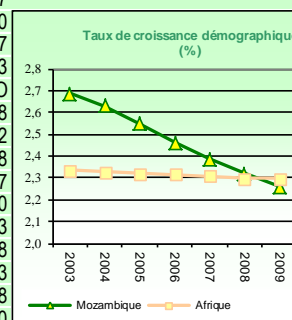
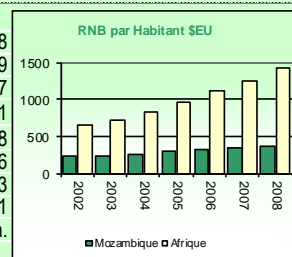
VI. RECOMMANDATION

La Direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'octroi au gouvernement mozambicain d'un prêt de 5,27 millions d'UC et d'un don de l'IAEAR de 6 millions d'euros aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans le présent rapport.

Mozambique

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Mozambique	Pays en Afrique	Pays Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		802	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2009	22,9	1 008	5 629	1 069
Population urbaine (% of Total)	2009	37,6	39,6	44,8	77,7
Densité de la population (au Km ²)	2009	28,6	3,3	66,6	23,1
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2008	370	1 428	2 780	39 688
Participation de la Population Active - Total (%)	2009	46,0	41,2	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2009	55,9	41,2	39,8	43,3
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum.	2005	0,373	0,525	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 182 pa)	2007	172	0,514	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2006	...	50,8	25,0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2009	2,3	2,3	1,3	0,7
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2009	4,4	3,4	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2009	44,0	56,0	29,2	17,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2009	3,3	4,5	6,0	15,3
Taux de dépendance (%)	2009	89,6	78,0	52,8	49,0
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2009	94,7	100,7	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2009	23,9	48,5	53,3	47,2
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2009	48,1	55,7	66,9	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2009	48,8	56,8	68,9	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2009	38,3	35,4	21,5	12,0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2009	15,7	12,2	8,2	8,3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2009	85,9	80,0	49,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2009	145,3	83,9	51,4	6,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2009	5,0	4,5	2,7	1,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2005	520,0	683,0	440,0	10,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004	2,6	42,9	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	19,7	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé q	2006	...	50,5	63,4	99,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	47,0	64,0	84,0	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2006	...	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	17,0	38,5	54,6	99,8
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VI	2007	12,5	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2007	431,0	313,7	161,9	14,1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	90,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	75,0	74,0	81,7	92,6
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	...	25,6	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2005	2 085	2 324	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	3,5	5,5	4,0	6,9
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2008	114,2	100,2	106,8	101,5
Primaire - Filles	2008	106,9	91,7	104,6	101,2
Secondaire - Total	2008	20,6	35,1	62,3	100,3
Secondaire - Filles	2008	17,6	30,5	60,7	100,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2008	35,3	47,5
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	55,6	59,4	19,0	...
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	42,8	69,8	13,4	...
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	67,0	57,4	24,4	...
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	5,0	4,5	...	5,4
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2007	5,7	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2006	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2006	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	0,1	1,1	1,9	12,3



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;



















dernière mise à jour : septembre 2010

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Annexe II - BAD - Projets en cours au Mozambique au 31.08.2010								
Secteur	Fin. projet	Intitulé en entier	Date d'approbation	Date de clôture	Montant approuvé	Montant décaissé	Taux de décaissement	
Agriculture	P-MZ-AAF-001	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHERIES ARTISANALES	14-nov-01	30-déc-10	14 170 000,00	6 025 733,00	42,52%	
Agriculture	P-MZ-AAF-001	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES PÊCHERIES ARTISANALES	14-nov-01	31-déc-10	1 730 000,00	1 124 565,24	65,00%	
Agriculture	P-MZ-AAZ-001	PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS FAMILIAUX	31-oct-00	31-déc-10	12 460 000,00	8 701 286,63	69,83%	
Agriculture	P-MZ-AAZ-001	PROJET D'AMÉLIORATION DES REVENUS FAMILIAUX	31-oct-00	31-déc-10	1 000 000,00	926 424,00	92,64%	
Agriculture	P-MZ-AA0-026	BARRAGE ET PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES À MASSINGIR	02-mars-07	31-déc-11	17 000 000,00	2 081 840,69	12,25%	
Agriculture	P-MZ-AAC-002	Projet d'urgence pour la réhabilitation du barrage de Massingir	15-juil-09	31-déc-11	13 300 000,00	0,00	0,00%	
Agriculture	P-MZ-AA0-015	PROJET D'APPUI À L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE EN MILIEU RURAL	12-nov-03	30-juin-11	11 520 000,00	6 416 221,34	55,70%	
Agriculture	P-MZ-AA0-015	PROJET D'APPUI À L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE EN MILIEU RURAL	12-nov-03	30-juin-11	3 840 000,00	1 691 845,65	44,06%	
5	Agriculture Total				75 020 000	26 967 917	35,95%	
Finance	P-MZ-HZ0-001	Projet d'AT du secteur financier (FSTAP)	04-oct-05	31-janv-12	6 800 000,00	2 041 742,70	30,03%	
1	Finance Total				6 800 000	2 041 743	30,03%	
Ind/Mines/Carrières	P-MZ-BAA-001	PROJET D'EXTRACTION DE SABLES MINÉRALISÉS DE MOMA	21-mai-03	18-oct-07	26 505 337,51	26 505 337,51	100,00%	
1	Ind./Mines/Car. Total				26 505 338	26 505 338	100,00%	
Multisecteur	P-MZ-K00-005	Appui inst.à la réforme du secteur public	22-juin-05	30-août-10	2 126 000,00	1 085 992,94	51,08%	
Multi-Secteur	P-MZ-K00-007	PRÊT D'APPUI À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	22-oct-08	31-déc-10	60 000 000,00	60 000 000,00	100,00%	
2	Multisecteur Total				62 126 000	61 085 993	98,33%	
Energie	P-MZ-FA0-006	PROJET ÉLECTRICITÉ IV	13-sept-06	31-déc-12	26 300 000,00	448 061,37	1,70%	
Energie	P-MZ-FA0-005	Programme sur la réforme et l'accès à l'énergie	05-nov-03	30-déc-10	9 017 000,00	7 609 526,77	84,39%	
Energie	P-MZ-FA0-005	Programme sur la réforme et l'accès à l'énergie	05-nov-03	30-déc-10	1 965 000,00	413 722,61	21,05%	
Energie	P-MZ-FA0-004	PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (ELECT III)	03-sept-01	31-déc-12	11 120 000,00	2 436 192,37	21,91%	
3	Energie Total				48 402 000	10 907 503	22,54%	
Agriculture	P-MZ-AZ0-001	Développement de l'entreprenariat et des compétences des femmes	25-janv-06	31-déc-12	2 510 000,00	380 374,06	15,15%	
Social	P-MZ-IA0-006	PROJET ÉDUCATION IV	13-sept-01	31-déc-10	10 000 000,00	6 582 523,19	65,83%	
2	Social Total				12 510 000	6 962 897	55,66%	
Transport	P-MZ-DB0-007	PROJET DE ROUTE MONTEPUEZ-LICHINGA	27-oct-06	31-août-11	30 100 000,00	328 376,11	1,09%	
1	Transport Total				30 100 000	328 376	1,09%	
Eau/assain.	P-MZ-E00-002	PROJET INTÉGRÉ D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT	08-déc-00	30-sept-09	15 770 000,00	13 252 139,86	84,03%	
Eau/assain.	P-MZ-E00-002	PROJET INTÉGRÉ D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT	08-déc-00	30-sept-09	1 000 000,00	548 602,07	54,86%	
Eau/assain.	P-MZ-E00-003	APPUI INST. À L'APPR. EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	20-déc-02	30-juin-10	19 064 810,00	17 425 580,70	91,40%	
Eau/assain.	P-MZ-E00-003	APPUI INST. À L'APPR. EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	20-déc-02	30-juin-10	2 310 000,00	1 344 572,89	58,21%	
Eau/assain.	P-MZ-E00-006	EAU ET ASSAINISSEMENT DES VILLES PROVINCIALES DE NIASA	29-avr-09	31-déc-13	18 000 000,00	0,00	0,00%	
3	Eau Total				56 144 810	32 570 896	58,01%	
18	Total général				317 608 148	167 370 662	52,70%	

Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement

	Autriche	2003 - 01 / 2003	PAARSS II - Programme pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural dans la province de Sofala	1,970,385 USD	1,849,224 USD	01/04/2003	30/09/2006
	PAYS-BAS	14523	MAP HAUPA	11,435,907 USD	7,346,079 USD	01/10/2006	31/12/2011
	PAYS-BAS	13012	Phase de démarrage de MAP CEDESA	118,056 USD	118,056 USD	01/11/2005	30/04/2006
	ROYAUME UNI	104-031-101	FA d'appui budgétaire au secteur de l'eau et l'assainissement au Mozambique	12,881,944 USD	61,924 USD	01/02/2007	01/12/2016
	PORTUGAL	6526	Trade training in the company	133,703 USD	267,406 USD	01/01/2004	31/12/2004
	PAYS-BAS	815/WB	Approvisionnement en eau pour 5 villes PNDA II	14,462,500 USD	15,337,500 USD	01/09/1999	30/06/2008
	BANQUE MONDIALE	P104566	Projet de services de l'eau et d'appui institutionnel	15,000,000 USD	4,260,000 USD	17/03/2008	31/10/2012
	CANADA	A-033607	Programme d'appr. en eau et d'assainissement rural d'Inhambane	15,919,097 USD	455,866 USD	01/03/2009	31/03/2014
	SUEDE	73000674	Gestion et aménagement transfrontaliers intégrés des ressources en eau du bassin de Pungwe (PP2)	15,925,000 USD	4,718,234 USD	18/10/2007	30/06/2012
	PORTUGAL	6753	Laboratoire d'analyses sur les normes hydrauliques	166,425 USD	166,425 USD	01/01/2009	31/12/2009
	EC	d18819 - IFRC	Water Facility II - IFRC - Nampula Province Rural Water Supply, Sanitation and Hygiene Promotion Project	2,150,956 USD	2,329,861 USD	01/11/2007	31/10/2011
	CE	d17430 - Aga Khan	Water Facility - Water Supply and Sanitation Project (WSSP - Aga Khan)	2,222,222 USD	1,649,708 USD	01/04/2006	01/04/2011
	Italie	8420_PMU	PMU - Nhangara Dam and Maputo Drainage and Sanitation	2,433,333 USD	555,556 USD	01/03/2007	31/03/2013
	CE	d18819 - Interaide	Fonds de l'eau II - INTERAIDE - Accès durable à l'eau potable et l'hygiène dans trois districts ruraux de Nampula	2,629,774 USD	1,500,950 USD	01/11/2007	31/10/2011
	JAPON	605389	Promotion de l'approvisionnement en eau durable, de l'assainissement et de l'hygiène dans la province de Zambesia	2,675,882 USD	2,675,882 USD	10/02/2007	09/08/2011
	PORTUGAL	8740	Cours sur l'utilisation et la sécurité des barrages	2,853 USD	2,853 USD	01/01/2009	31/12/2009
	BAD	P-MZ-E00-002	PROJET INTÉGRÉ POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT	21,754,417 USD	15,388,936 USD	28/08/2003	30/09/2009
	MCC	GR07MOZ07001 - 1	Projet de l'approvisionnement en eau et l'assainissement	218,682,290 USD	9,947,642 USD	22/09/2008	22/09/2013

